



DuCaTioN NaTioNaLÉ

Trimestriel - Abonnement : 3€ - Le n° : 1€ - Imprimé au SCS CFDT Orléans - Dr de publication Michel de PEYRET
✉ 10 rue Théophile Naudy 45000 ORLEANS ☎ 02 38 22 38 59 - CPPAP 1021 S 07551 - ISSN 1280-0929

Bulletin Académique n° 188 de mars 2019

Un grand débat... et après ?

La CFDT a appelé ses adhérent·e·s et sympathisant·e·s à participer aux réunions du grand Débat National, mais nous ne devons pas nous faire d'illusions sur ce que, au final, le gouvernement sera capable d'en faire.

Les orientations fondamentales du Président MACRON ont prouvé depuis longtemps leur caractère archaïquement libéral aux niveaux budgétaire, fiscal, environnemental, économique et social. Sans parler des attaques contre la Fonction Publique et de la ringardise réactionnaire des choix de notre ineffable Ministre de l'Education nationale, avec son drapeau tricolore, sa Marseillaise et ses fables de La Fontaine !

Jamais le « *dialogue social* » n'a aussi peu mérité cette appellation, du haut en bas des ministères (lire pp 2 et 3) : c'est exaspérant et désespérant.

C'est pourquoi nous avons besoin de peser plus lourd et de nous renforcer en tant qu'organisation syndicale. La CFDT le prouve en s'engageant en particulier dans **un pacte du pouvoir de vivre** alliant préoccupation écologique et progrès social.

Quant au *Sgen-CFDT Orléans-Tours*, il vous invite à participer en grand nombre à son prochain congrès académique, le 28 mai, au Lycée Camille Claudel, à Blois, afin de renouveler et renforcer, pour les quatre années à venir, son équipe de militant·e·s.

Un pont vers le futur !

Michel DE PEYRET

A NOS LECTEURS :

Pour des raisons budgétaires, nous nous voyons contraints de réduire notre journal à 4 pages.

En revanche, vous pouvez désormais lire nos publications sur notre site internet et nos adhérent·e·s reçoivent environ tous les 15 jours sur leur adèle personnelle notre lettre d'informations sur nos actions diverses.

SITE DE DEPOT

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE
Déposé le 13 mars 2019
A distribuer avant le 19/03/2019



Le Pont de l'Europe à Orléans (1998-2000, architecte : Santiago CALATRAVA)

**Congrès académique
du *Sgen-CFDT Orléans-Tours*
le 28 mai 2019 à Blois**

Dialogue social : ça se durcit !

Depuis l'apparition des « *Gilets jaunes* », il est évident que, le dialogue social ne fonctionnant pas correctement, un mouvement social agité s'est développé depuis plusieurs mois, remettant en cause les principes d'une démocratie représentative et l'utilité des syndicats. Pour l'Education nationale, des « *Stylos rouges* » ont fait brièvement leur apparition, et le Rectorat d'Orléans-Tours ainsi que le DSDEN du Loiret donnent un exemple désastreux en ne répondant pas à nos multiples courriers.

Mouvement social et « *Stylos rouges* »

Le manifeste des « *Stylos rouges* » exprime de vraies préoccupations et de légitimes revendications. Nous en partageons un bon nombre mais **pas toutes** dans le détail.

Ce mouvement n'est pas sans rappeler les diverses « *coordinations* » qui ont déjà existé dans le passé sur tel ou tel problème ponctuel : il est **l'amalgame de positionnements un peu faciles** voire réducteurs qu'une organisation structurée attachée à la cohérence comme la nôtre ne peut pas soutenir.

Si nous sommes **d'accord avec les trois grands axes du manifeste** (revalorisation du métier, bienveillance pour les élèves, reconnaissance des fonctions et du travail), nous ne soutenons pas n'importe quoi. Le communiqué de presse du Sgen-CFDT et de la Fep-CFDT du 8/01/2019 ne dit pas autre chose : **Pouvoir d'achat et conditions de travail : des revendications légitimes !**

D'abord il n'y a **pas qu'un seul « métier »** dans l'Education Nationale mais plusieurs, nous ne sommes pas tous à travailler avec un unique stylo rouge à la main (une vision des profs réduite à ce seul outil de sanction, c'est carrément rétrograde) !

Pourquoi les « *Stylos rouges* » n'osent-ils pas parler des salariés de la **Fonction publique**, ça les gêne ? Nous sommes fiers, nous, d'être fonctionnaires et de travailler pour le service public.

Les syndicats n'ont pas attendu les « *Stylos rouges* » pour demander le dégel du point d'indice, des augmentations salariales, la limitation du nombre d'élèves, l'arrêt des suppressions de postes, plus de moyens pour les élèves à besoins particuliers (c'est le Sgen-CFDT qui est à l'origine des ZEP, rappelons-le !), l'ouverture de vraies concertations sur les réformes, le retrait du jour de carence, la fin de la précarité (mais tous ne sont pas d'accord sur le moyen d'y parvenir : la titularisation sans concours). Les « *Stylos rouges* » semblent débarquer sur un terrain revendicatif totalement vierge, c'est ahurissant !

Dire non à une réforme avant que le projet de réforme soit connu, ce n'est pas notre genre : tout projet mérite examen et débat. Surtout sur un sujet très complexe quand l'enjeu est de sauver le système de **retraites par répartition**.

Demander à renégocier le **PPCR**, cela ne veut strictement rien dire. La majorité des syndicats (CFDT, FSU, Unsa) l'ont soutenu, d'autres s'y opposent toujours et n'y ont rien compris... Ce n'est pas clair.

Prétendre que **le devoir de réserve** musèle notre liberté d'expression, c'est plus que discutable : en réalité il nous protège individuellement et n'empêche aucunement nos élu·e·s de s'exprimer au nom de leurs collègues. Les « *Stylos rouges* » veulent-ils donc la fin de la démocratie représentative comme certains « *Gilets Jaunes* » et une pseudo démocratie directe qui permettrait à n'importe qui de dire n'importe quoi ? Est-ce bien responsable ? Est-ce compatible avec le respect « *des élèves, des parents, de la hiérarchie, des institutions et des Français* » que demandent les « *Stylos rouges* » ?

Les personnels de l'Education nationale ont assez de bon sens et d'intelligence pour ne pas s'engouffrer, avec leurs insatisfactions légitimes, dans n'importe quels discours délirants.

Michel DE PEYRET



Dialogue social : les institutions crispées

Un recommandé à la Rectrice

Le Rectorat n'ayant pas répondu à plusieurs de nos courriels depuis septembre 2018, nous lui avons adressé le 21 décembre par la poste une **lettre récapitulative en recommandé avec accusé de réception** (daté du 3 janvier). Car nous attendons toujours des réponses sur :

- une demande urgente de CPE pour le Lycée Benjamin Franklin à Orléans
- le besoin de recruter rapidement des contractuel·le·s sur les postes vacants de Psy-EN EDA
- les conditions dans lesquelles le Sgen-CFDT a été reçu dans les locaux du rectorat et de la DSDEN du Loiret le 2 octobre 2018
- un courrier intersyndical sur l'avenir des services d'orientation
- l'expérimentation des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisés
- la Commission d'enquête du CHS-CTA sur le fonctionnement de la Dafpic et du Gip-FT-FTLV
- les temps de déplacement des personnels des Greta et l'absence de DUERP à leur disposition
- le dispositif dit « *de GRH de proximité* »

Dafpic : où en est-on ?

Nous avons relancé le Rectorat pour connaître les **résultats de la Commission d'enquête du CHS-CT académique sur les souffrances au travail de nombreux agents de la Dafpic**. Sur notre site, vous trouvez notamment notre courriel du 12/11/2018, à la Commission d'enquête Dafpic et GIP-FT-FTLV (copie à la Rectrice) et notre courrier du 24/01/2019 à la Rectrice : [Attente résultats commission d'enquête Dafpic](#).

Nous avons enfin reçu une réponse, le 5 mars 2019, mais quelle réponse ! Le Secrétaire Général prétend avoir lu « *avec attention* » notre correspondance du 24/01/2019 mais sa réponse est on ne peut plus vague sur le fond alors que nous attendions des réponses à des questions très précises :

- Pourquoi la commission d'enquête n'a pas jugé utile d'interroger des représentants de syndicats, en particulier ceux du Sgen-CFDT, qui a été le premier à écouter la souffrance des agents, à recevoir leurs témoignages et à agir afin de faire connaître leurs conditions de travail et de

management afin de dénoncer les agissements de certains des responsables de la Dafpic ?

- Quels sont les résultats du travail de la commission d'enquête, son rapport ?

Le Secrétaire Général se borne à évoquer des *"facteurs de tension mais aussi des leviers"*, et prétend que, évidemment *"un travail s'engage sur ces bases"*, qui est *"l'affaire de tous les agents"* (mais visiblement pas des syndicats !) et qui *"recevra bien entendu l'appui de la direction des ressources humaines"* alors que celle-ci devrait depuis le début être sur ce dossier ! Inutile de dire que cette réponse ne peut absolument pas nous satisfaire et que nous n'échapperons pas à une **demande d'audience spécifique** pour vider cet abcès.

Le Secrétaire Général affirme que les conclusions ont été présentées « *à l'ensemble des personnels de la Dafpic par le secrétaire du CHSCTA et le conseiller de prévention en assemblée plénière* » sans autre précision, et sans communiquer le **rappor**t de la **Commission d'enquête**.

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* a reçu le 6 mars - et non par le Rectorat - le **rappor**t définitif de la **Commission d'Enquête de Prévention**, daté du 14/01/19, qui n'a été communiqué que le 05/03 et aux seuls agents encore en fonction à la Dafpic. Rien pour tou·te·s celles et ceux qui se sont sauvé·e·s ailleurs ! Nous analyserons ce rapport (30 pages + 30 pages d'annexes) avant l'audience que nous demanderons au Rectorat sur ce sujet.

Le préambule signale dans ses premières phrases que la Commission a été créée le 14 mai 2018 [...] suite à la « *récurrence d'incidents de même nature* » dans les services de la DAFFPIC et du (GIP FTLV-IP), et « *Le traitement de cette situation, constituée à la fois des éléments pointés par le SGEN-CFDT en des termes très fermes, et aussi du fait que cette organisation syndicale a rendu publiques ces mises en cause sur son site Internet[...]* Après un an d'échanges, la situation semble comme bloquée. »

Si « *cette enquête n'avait pas de finalité administrative et /ou disciplinaire* », il est permis de regretter que certains comportements ne soient pas sanctionnés comme ils le méritent, au vu des souffrances subies par les victimes.

En ligne sur notre site

Grève au Collège Jean Moulin de Chartres et lettre au Ministre

Le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* appelait à la grève du 25 au 27 février. Lire : [Collège Jean-Moulin de Chartres : le fait des Princes](#). Parallèlement à la grève, le *Sgen-CFDT Orléans-Tours* a écrit à [M. le Ministre sur le Clg Jean-Moulin](#). Lire aussi : [Chartres : offrir le choix aux personnels du Clg Jean Moulin](#) et : [Collège Jean Moulin de Chartres : fermé aux élèves, pas aux personnels ?](#)

Commissions Paritaires

CAPA des Certifiés du 14 janvier 2019 : [Déclaration préalable et compte-rendu](#) des élus du *Sgen-CFDT Orléans-Tours*. A l'ordre du jour le recours des rendez-vous de carrière 2017-2018 (PPCR).

CAPA CPE Orléans-Tours avancement d'échelon 2018-19 : première mise en œuvre de l'accord sur l'égalité professionnelle, avec une attention à la mixité proportionnelle pour les promotions. Lire : [déclaration Sgen-CFDT CAPA avancement accéléré CPE 2019](#).

CAPPEI et Direction d'école. Lire : [CAPD Loiret : départs en formation CAPPEI, liste d'aptitude à la direction](#)

GRETA et GIP-FTLV-IP

Problèmes dans les GRETA : une [Demande d'audience GRETA](#) a été envoyée le 4 mars 2019 à la Rectrice, notre courrier du 23/11/2018 [A Mme la Directrice du GIP-FTLV-IP](#) n'ayant pas eu de réponse.

PSY-EN

La fermeture de gros CIO serait programmée dans l'académie ?
Lire : [Les Psy-EN dans l'inquiétude et Demande d'audience avenir des CIO](#).

Les difficultés pour les Psy-EN EDA.
Lire : [Quelles avancées pour les Psy-EN EDA d'Orléans-Tours ?](#)

Clash au CDEN du Loiret ! Lire : [Le « monologue social » du Directeur de la DSDEN du Loiret. Et : CTSD du Loiret : il n'est pire sourd...](#)

EAF de juin : de meilleures conditions ?

Rentrée 2019 difficile dans les collèges.
Lire : [Collèges du Loiret : moins pour plus !](#)

Dossier MOUVEMENT INTRA 2019 sur notre site !

Vous trouverez sur notre site : le [calendrier intra 2019](#) complet, le [guide intra 2019](#), la [fiche barème intra 2019](#), les [Barres du mouvement intra à Orléans-Tours](#).

Le site [sgenplus](#) permet aux collègues ayant un compte de saisir des fiches de suivi en ligne.

Congrès académique du 28 mai 2019

28 mars : date-limite pour les demandes d'inscription de modification des Statuts.

Réunion du Conseil Syndical pour l'adoption du projet [d'ordre du jour](#) définitif, du projet de [rapport d'activité](#) du Conseil Syndical sortant, du projet de [rapport financier](#) du mandat écoulé et du [projet de résolution d'orientation](#)

Du 01 au 24 avril : envoi aux antennes départementales de la convocation du congrès puis [convocation des Assemblées Générales de chaque antenne](#) pour [choisir ses candidats](#) au Conseil Syndical (collège des antennes), discuter du rapport d'activité et du projet d'orientation, ajouter une ou plusieurs question(s) à l'ordre du jour avant le 25 avril, date à laquelle le Conseil Syndical examinera les questions à ajouter à l'ordre du jour et les éventuels amendements aux textes.

14 mai : [envoi aux adhérents inscrits des convocations à déposer avant le 21/05](#). Envoi aux adhérents et aux antennes départementales des questions ajoutées à l'ordre du jour et des textes soumis au congrès.

28 mai : [rendez-vous à Blois](#), au Lycée Camille Claudel, pour le congrès !